

***Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2019***

***Sur convocation du Président,***

*Après émargement des présents et représentés : 94*

*sur 179 membres. Le quorum est atteint. La séance peut commencer.*

*Le Président donne la parole à JC. Alphéran pour le bilan des actions scolaires.*

*Les établissements où sont dispensés les cours bénévolement par 17 initiateurs :*

*LEI GARUS 6° 15 élèves*

*MATISS 6° 13 élèves*

*JEAN MOULIN et JEAN JAURES CM2 14 élèves*

*ULYSSE enfants en difficulté 12 élèves*

*2 élèves de 3° ont été qualifiés pour la finale parisienne et sont arrivés premier dans leur catégorie, une autre paire plus jeune CM2 est arrivée 17° sur 40.*

*Des fiches actions scolaires sont remplies chaque trimestre et envoyées au comité qui nous reverse par trimestre la subvention correspondante.*

*Le budget est équilibré, la situation comptable sera affichée en annexe à ce CR.*

*Le président remercie le conseil d'administration, les instructeurs et formateurs et donne la parole aux membres du CA présents.*

*Il signale les démissions de Christiane Rouillon pour raisons de santé et de Gilles Venet pour raison familiale, Pierre-Marie GUILBERT propose de rejoindre le CA, sa candidature sera soumise à cooptation à la prochaine réunion de CA.*

*Le Président rappelle que le CA actuel devra être renouvelé ou reconduit en 06 2020.*

*Gerard Perrot responsable du site réclame de la part des membres du contenu afin d’alimenter le site.*

*Maureen Fort assure de la pérennité de son service en tant qu’organisatrice des festivités.*

*Michèle Isnard demande du renfort pour la tenue du bar, ce qui est déjà mis en place (Yvette, Danièle, Maureen…), elle garde la responsabilité de rendre les comptes.*

*Renée Guienne est absente pour problème de santé, Simone BOULLE se charge du compte rendu de séance.*

*Simone Boulle continue avec patience et courage la prise en charge des isolés, et les relations avec la presse locale.*

*Michel Camail n’a pas de commentaire à faire.*

*En l’absence de Evelyne Haezebaert, le président rend compte de l’activité sponsoring, baisse notable des sponsors -350 €, 7 sponsors soutiennent le club, il est demandé aux membres de rappeler leur appartenance quand ils font appel à leur service.* *Les sponsors qui nous avaient rejoints l’année écoulée, nous ont quittés, déçus des faibles voire inexistantes retombées. Ne soyons pas pessimistes, j’ai quelques pistes à suivre et puis il reste les fidèles.*

*Marie-Thérèse Reynaud présente le Rapport financier qui sera affiché en annexe.*

*Malgré les investissements importants de l’année 2 478.00 €, le compte de résultat reste positif. L’augmentation de 5€ de la cotisation, celle de 0.50 cts sur les Rondes de France et la plus-value des recettes du bar 1 868 €(café à 1 €) ont permis cet équilibre.*

*Elle rappelle que le remboursement du crédit pour noter bâtiment courre jusqu’en 2026.*

*Le président annonce que les tarifs vu ce résultat seront inchangés en 2019-2020.*

*La parole est donnée à Mr Lecerf réviseur aux comptes qui n’a constaté aucune irrégularité et félicite la trésorière pour son excellent travail de présentation des comptes.*

*Il est procédé aux votes et à l’unanimité quitus est donné.*

*Le Président donne lecture de son rapport moral :*

Tout d’abord, je tiens à remercier toute l’équipe du CA, Renée GUIENNE, Evelyne HAEZEBAERT, Maureen FORT, Michèle ISNARD, Marie-Thérèse REYNAUD, Dolores SANCHEZ , Simone BOULLE, Christiane ROUILLON, Gilles VENET, Michel CAMAIL ,Gérard PERROT, pour leur dévouement et leur efficacité.

En particulier notre réviseur aux comptes Michel LECERF.

Je remercie et félicite l’équipe des initiateurs scolaires, Félicia, Marie Thérèse, Marcelle, Evelyne, Simone, Michèle, Christiane, Jean-Paul, Robert, Olivier, Gilles, Guy dirigée par Françoise et Jean Claude ALPHERAN.

Alain, Marc, Pierre, Jean-Marc pour la mise en place ou la saisie des résultats des tournois.

La gente féminine, Danièle, Yvette, Christiane, Nicole, Régine toujours promptes à prendre le torchon au bar en cas de défection ou à tartiner.

Merci Alain TAIEB, pour les arbitrages, et l’organisation du tournoi débutants confirmés du samedi.

J’espère n’avoir oublié personne.

Le boules-bridge-méchoui de septembre2018 s’est déroulé avec succès, merci à Maureen et son équipe pour une organisation parfaite qui participe à la renommée de note club, qui s’est confirmée en mai de cette année lors du Marathon/paella qui a reçu les mêmes compliments.

Le tournoi d’automne du 11 Novembre suivi d’une auberge espagnole a également éte très réussi.

Nous referons un boules/bridge- cochon de lait le 6 septembre 2019.

Je rappelle que l’Open a été supprimé et remplacé par le Marathon, avec des récompenses par niveau.

Maureen et moi-même avons jardiné, désherbé, planté, nettoyé arrosé.

9 membres sont partis sous d’autres cieux dont 3 décès LOUIS Morize, RENE Bouganim, CHRISTIANE Paoli, ainsi que ALAIN Quatrevaux et FLORIS Polleux anciens membres.

Je propose en leur mémoire quelques secondes de recueillement.

Le nombre de membres 2018-2019 est de 179

en 2017-2018 il était de 168 en 2016-2017 il était de 165.

Le nombre de licencié 2018-2019 est de 129 ET 194 scolaires,

il était en 2017-2018 de 126 hors scolaire.

L’effectif est stable compte tenu du bon recrutement de début d’année.

La fédération avec sa nouvelle équipe dirigeante semble vouloir faire évoluer l’image du bridge et son fonctionnement à suivre, je vous invite à vous rendre sur le site de la fédération.

Résultat des compétitions

Félicitations aux 43 finalistes de comité de 38 équipes engagées dans 29 compétitions

Et particulièrement

Bacci Martine Tilland Marie Louise 2° EN EXCELLENCE

Méjean Marianne et Ciantar Quentin en espérance/2

Félicitations aux 28 Finalistes de Ligue de 14 équipes engagées dans 12 compétitions

Et particulièrement

CANU J Pierre 2° EN open excellence

Fort Maureen, Reynaud MT, Merdjimekian Marc, Pradel JM en Mixte/4 Honneur 3°

FELICITATIONS AUX FINALISTES NATIONAUX

Notamment

Canu J Pierre 7° en open excellence

FELICITATIONS AUX CHAMPIONS DE France ZENON ET LUCAS

Les tournois existants restent inchangés, une nouvelle compétition par paire constituée dite Coupe des clubs a été proposée et se déroulera 1 ou 2 fois par mois lors des tournois de régularité, les dates seront fixées en fonction du calendrier des compétitions cet été. Cette compétition se terminera par un simultané national avec attribution de PP en juin 2020 par catégorie. La fédération retiendra les 7 meilleurs résultats de la saison pour déterminer les qualifiés.

L’année à venir nous déplaceront le match/4 le 3° vendredi du mois pour permettre aux joueurs de Peynier d’y participer, le trophée du Voyage fera l’objet d’une enquête de satisfaction cet été. Nous maintenons 1 ROI RENE par mois et 1 master.

Un dernier mot pour terminer ce bilan moral, je tiens à rappeler que le bridge est avant tout un jeu, que le règlement doit être appliqué, avec soutien de l’arbitre si c’est nécessaire, mais qu’il serait souhaitable pour la convivialité et le fair-play que les erreurs de cartes ou d’enchères qui peuvent se produire en cours de partie, quand manifestement il s’agit d’une maladresse ou d’un oubli se règlent en toute quiétude entre les partenaires, si litige persiste appeler l’arbitre.

Je trouve navrant l’argument, « oui mais moi on m’a fait ci ou ça à la table d’avant ou la semaine dernière… » c’est comme cela que les conflits armés ne prennent jamais fin. Aussi je vous en supplie arrêtons les diatribes, et redevenons des amis qui partageons la même passion.

*Il est procédé au vote, quitus est donné au Président à l’unanimité.*

*Questions diverses :*

*Henri MICHEL demande que le club soit présent dans la revue de la ville de St MAXIMIN, le président répond qu’il reçoit régulièrement la demande de la maison des associations, nous rappellerons régulièrement nos activités dans cette revue à l’avenir.*

*Henri MICHEL pense qu’il serait souhaitable de prendre contact avec le maire afin de renégocier le contrat de location du terrain (parking) actuellement 350 € mensuel et se propose d’accompagner le Président qui signale avoir été contacté par la mairie, il y a plus de 1 mois, pour signer un nouveau bail, en accord avec la durée du bail emphytéotique. Nous prendrons rendez-vous à la réception de celui-ci.*

*Michel LESCURE se plaint de la cherté du Trophée du voyage et de l’inutilité des livrets très couteux à ses yeux. Le président répond qu’il refera un sondage cette été sur les souhaits des adhérents et que les choix faits ne peuvent plaire à tout le monde.*

*L'ordre du jour étant épuisé.*

*La séance est levée 19 h 30.*

 *Le Président, J ¨PLAIDEAU*